



Amende stationnement impossible

Par **Robi_77**, le **29/06/2011** à **17:57**

Bonjour,

Jaimerais savoir comment je peux faire pour éviter une amendes de stationnement que je n ai pas commise.

En effet jai reçu un courrier de la part d un huissier pour payer une amende de stationnement... Seulement l amende en question concerne le bon vehicule mais c est un lundi 13 septembre 2010 a 7h13 hors je possede un vehicule de societe et en plus je travaillait a cette heure ci et jamais a Paris 03. Je ne sais pas quoi faire. c est vraiment impossible que ce soit mon vehicule.

Merci de votre aide

Par **Domil**, le **29/06/2011** à **18:08**

Sauf à prouver vos dires, rien à faire.

Si ça correspond à la description de votre véhicule, alors une autre voiture se balade avec vos plaques (ça semble de plus en plus courant depuis que des tiers peuvent faire les démarches d'immatriculation), envoyez une LRAR au Parquet pour porter plainte (mais bon, ça n'aura sans doute aucune suite)